



**RELANCE DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR L'ETABLISSEMENT
OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE DE LA VILLE DE WAVRE**

Le Collège communal de Wavre annonce l'établissement, ~~le renouvellement intégral ou partiel¹~~ de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter (max. 3), soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont introduits exclusivement au moyen du formulaire spécifique d'acte de candidature (disponible sur le site internet de la ville www.wavre.be ainsi qu'à l'accueil de l'Hôtel de Ville) et sont adressés au Collège communal, dans les délais suivants: du 26 août 2019 au 11 octobre 2019 inclus.

- soit par courrier postal à l'adresse suivante : place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique à l'adresse ccatm@wavre.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à Nathalie Wasilewski, responsable de l'Aménagement du Territoire, (ccatm@wavre.be - 010-230-456) .

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,
Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,
Françoise PIGEOLET

¹ Selon le cas, utiliser le terme adéquat et biffer la mention inutile